

## Check-list pour les parents

D'un point de vue linguistique et graphique, la check-list est organisée de manière à favoriser la communication avec les parents au cas par cas ou préventivement. Vous pouvez utiliser la check-list pour montrer aux parents le comportement professionnel que vous adoptez pour protéger les enfants ainsi que les endroits où ils peuvent avoir accès à la documentation, à des conseils et à des entretiens. Cette transparence permet aux parents de ne pas percevoir votre comportement comme étant mal intentionné ou hostile, mais pour ce qu'il est, à savoir un comportement professionnel qui se base sur des lois et des normes de qualité.

- 1. Avez-vous la possibilité de vérifier les conditions proposées? Pouvez-vous visiter les installations sportives, en particulier **les vestiaires et les douches?**
- 2. Des règles de conduite claires régissent-elles les relations avec les autres au sein du club?
- 3. Vous a-t-on **permis d'assister occasionnellement à l'entraînement?** (Il faut en discuter avec les responsables, car il n'est pas toujours pertinent que les mères et les pères assistent en permanence à l'entraînement.)
- 4. Existe-t-il des lignes directrices définissant l'approche vis-à-vis de la protection des enfants et des jeunes au sein du club de volleyball?
- 5. Le club de volleyball vous fournit-il des informations sur ses **règles relatives à la prévention** des abus sexuels?
- 6. Existe-t-il un Code de conduite que toutes les personnes impliquées dans le club doivent signer?
- 7. Les personnes du club travaillant avec les enfants ont-elles produit un <u>extrait spécial du casier</u> <u>judiciaire destiné à des particuliers</u>?
- 8. Y a-t-il des **personnes de confiance ou de contact** dans le club auxquelles les enfants, les jeunes et les parents peuvent s'adresser ?
- 9. Pouvez-vous obtenir un **entretien individuel** pour avoir des réponses ou des explications à vos **questions**?
- 10. Le club organise-t-il des réunions de parents?